Messieurs Les Directeur des Sociétés
COLAS MAYOTTE et ETPC

l'intersyndicale CGTMA, UICFDT et UDFO appelle l'ensemble des salariés des sociétés COLAS et ETPC à cesser le travail dans le cadre d'une grève reconductible à partir du 03 novembre 2015 sur la plateforme revendicative suivante :

1- **L'application du dialogue social et respect du droit et de la liberté syndicale chez COLAS et ETPC** avec en particulier l'abandon de toutes poursuites,sanctions contre les militants syndicaux et la réintégration sans conditions des militants licenciés ;
2- **Le titre de restauration pour tous les salariés ;**
3- **La transformation en CDI des CDIC ayant travaillé au moins 2 années sur les 3 dernières années ;**
4- **Le respect de l'article 7 du protocole de sortie de crise du 15 juin 2015 :**
   - **Prime de pénibilité**
   - **Prime de salissure**
   - **Concertation sur l'élaboration du plan de formation annuel**
   - **Accompagnement des salariés sur la formation CQP**
   - **Accompagnement des salariés sur la formation continue tout au long de la vie, le formation professionnelle ainsi que la valisation des acquis de l'expérience**
   - **Droit à l'évolution professionnelle et des carrières**

Nous restons ouverts au dialogue pour une ouverture des négociations dans un esprit apaisé et vous informons que la délégation sera éventuellement composée de représentants syndicaux départementaux

Fait à Mamoudzou, le 29/10/2015,

Pour la CGT-Ma
Le Secrétaire Général
Salim NAHOUDA

Pour l'UI-CFDT
Le Secrétaire Général
Oussen BALAHACHI

Pour l'UDFO
Le Secrétaire Général
EL Anzize HAMIDOU